

TRACES

Patrimoine Consulting Finances



Objet : Lettre de mission CIF

Lyon, le

Madame,

Vous avez bien voulu me consulter dans le cadre de mon activité de conseiller en investissements financiers et je vous remercie de cette confiance.

Cette lettre de mission a pour objet de confirmer notre dernier entretien et de définir les conditions de notre collaboration.

A l'occasion de ce premier entretien, je vous ai remis le document comportant les mentions prescrites par l'article 325-3 du Règlement général de l'AMF et R 520-1 du code des assurances, à savoir :

- Mon statut de conseiller en investissements financiers non-indépendant et mon numéro d'enregistrement attribué par l'Association Nationale des Conseils Financiers, associations agréées,
- Mon statut de démarcheur, mon numéro d'enregistrement et l'identité du ou des mandants pour lesquels le cabinet exerce une activité de démarchage,
- Mon statut de courtier en assurance, mon numéro d'enregistrement et la catégorie à laquelle j'appartiens,
- L'identité du ou des établissements promoteurs de produits avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale,
- Tout autre statut réglementé dont je relève.

Parce que votre futur s'écrit aujourd'hui

« Conseiller en investissement financier »

Référencé sous le n°E001547 par l'Association Nationale des Conseils Financiers, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

« Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance »

Activité contrôlable par l'ACPR et Inscrit auprès de l'ORIAS sous le n° ORIAS 07026610-www.orias.fr

17, rue Duguesclin - 69006 LYON

Tel. : 04.72.69.51.90 - Fax. : 04.72.69.04.37

contact@traces-patrimoine.fr - www.traces-patrimoine.fr

Pagnot-Trillaud & Associés SAS au capital de 40 000 € - RCS Lyon n°493636344 - Siren n°493636344

Responsabilité Civile professionnelle et Garantie Financière souscrites auprès de MMA, pour un montant de 2 000 000€ sous le n°114.240.090



Lors de cet entretien, vous m'avez fait part des axes de réflexion qui vous semblent déterminants et sur lesquels vous souhaitez que nous portions l'accent compte tenu de vos objectifs patrimoniaux.

Le conseiller délivrera un conseil, dans le respect de l'obligation d'œuvrer au mieux des intérêts du client, mais défini comme non indépendant dont les conséquences relatives à la rémunération sont mentionnées dans le document d'entrée en relation. Le client est également informé que l'analyse du conseiller se limite aux instruments financiers émis ou proposés par ses partenaires avec lesquels il existe une relation juridique ou économique qui peut prendre la forme d'une relation contractuelle.

Les informations recueillies par notre cabinet sont enregistrées dans un fichier informatisé par TRACES Patrimoine Consulting Finance pour notre activité de conseil en investissement financier et de ses services annexes. Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans après la fin de nos relations d'affaires et sont destinées en cas de litige. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : contact@traces-patrimoine.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

NATURE DE LA MISSION PRINCIPALE

Afin d'être à même de répondre à votre attente, et sur les bases du document de connaissance client que nous réaliserons, nous vous proposons :

- ✂ Assistance aux placements financiers,
- ✂ Audit patrimonial et financier,
- ✂ Analyse de portefeuille,
- ✂ Réception / Transmission d'ordres,
- ✂ Suivi annuel de patrimoine et produits financiers externes,
- ✂ Autre-à préciser :

OBJECTIFS DU CLIENT classés par ordre d'importance

-
-
-

PROFIL DE RISQUES

(Suivant nomenclature O2S)

-

TYPOLOGIE DE CLIENT

- Client Non Professionnel.

Parce que votre futur s'écrit aujourd'hui

« Conseiller en investissement financier »

Référencé sous le n°E001547 par l'Association Nationale des Conseils Financiers, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

« Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance »

Activité contrôlable par l'ACPR et Inscrit auprès de l'ORIAS sous le n° ORIAS 07026610-www.orias.fr

17, rue Duguesclin - 69006 LYON

Tel. : 04.72.69.51.90 - Fax. : 04.72.69.04.37

contact@traces-patrimoine.fr - www.traces-patrimoine.fr

Pagnet-Trillaud & Associés SAS au capital de 40 000 € - RCS Lyon n°493636344 - Siren n°493636344

Responsabilité Civile professionnelle et Garantie Financière souscrites auprès de MMA, pour un montant de 2 000 000€ sous le n°114.240.090



SYNTHESE DES OFFRES POSSIBLEMENT PROPOSEES

| Missions possibles | Niveau de risque possible sur une échelle de 1 à 7 (ou sans objet) | Niveaux de frais possibles | Mode de règlement |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------|
| Audit Patrimonial | Sans objet | 1 500,00 € | honoraires |
| Suivi patrimonial | Sans objet | | |
| Suivi de portefeuille | Sans objet | | |
| Investissement sans des OPC | 2 à 7 | 0,5% à 2% | |

PRECISION : MISSIONS SECONDAIRES

Cette mission fait suite à la mission principale en établie en date du . Elle reprend les mêmes objectifs du client.

DEROULEMENT ET DUREE DE LA MISSION

Nous recueillerons les informations confidentielles nécessaires à la réalisation de notre mission. Ces éléments vont nous permettront d'avoir connaissance de votre situation financière, de votre expérience et de vos objectifs en matière d'investissements.

En outre dans la mesure de votre acceptation de cette mission, je ne manquerai pas de demander à vos conseils habituels, avec votre accord, de bien vouloir me communiquer les renseignements utiles. En outre, vous vous engagez par la signature de ce document à un devoir d'information et de coopération sincère et exhaustive.

A réception complète de ces documents, nous prendrons contact avec vous pour convenir d'un rendez vous de présentation de l'audit circonstancié et écrit. Lors de cet entretien, nous validerons ensemble l'audit et les objectifs retenus.

Vous pourrez alors choisir de mettre en œuvre la stratégie que vous aurez retenue avec le ou les professionnels de votre choix. Nous espérons que vous nous accorderez votre confiance pour la mise en œuvre des préconisations.

La mission prendra effet à compter de l'acceptation par signature du CLIENT de la présente lettre de mission. La présente convention dispose d'une tacite reconduction. Chacune des parties pourra néanmoins y mettre fin en respectant la durée du préavis, les honoraires versés ne pouvant faire l'objet de restitution, chaque année commencée étant considéré comme due.

Parce que votre futur s'écrit aujourd'hui

« Conseiller en investissement financier »

Référencé sous le n°E001547 par l'Association Nationale des Conseils Financiers, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

« Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance »

Activité contrôlable par l'ACPR et Inscrit auprès de l'ORIAS sous le n° ORIAS 07026610-www.orias.fr

17, rue Duguesclin - 69006 LYON

Tel. : 04.72.69.51.90 - Fax. : 04.72.69.04.37

contact@traces-patrimoine.fr - www.traces-patrimoine.fr

Pagnet-Trillaud & Associés SAS au capital de 40 000 € - RCS Lyon n°493636344 - Siren n°493636344

Responsabilité Civile professionnelle et Garantie Financière souscrites auprès de MMA, pour un montant de 2 000 000€ sous le n°114.240.090



DEVIS ET MODE DE PAIEMENT

Concernant le budget relatif à cette mission globale et compte tenu du degré de complexité de votre dossier que nous avons pu cerner dans ses grandes lignes lors de notre entretien, nous pouvons estimer que cette mission demandera dans sa globalité **une rémunération fixe de TTC et en cas d'intermédiation (proposition de supports d'investissements) le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 90% de ceux-ci.**

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie à sa demande une fois connus les supports choisis.

Notre mission débutera à réception d'un exemplaire de la présente lettre de mission remise en double exemplaire signée par vos soins et d'un acompte de 50% de la facturation en cas de rémunération fixe.

SUITE / SUIVI ENVISAGE

A l'issue de cette première mission de conseil, nous pourrions conjointement envisager l'opportunité d'une mission de suivi de vos investissements qui donnera lieu le cas échéant à des lettres de missions complémentaires de notre part.

Dans le cas où la lettre de mission serait le résultat d'un acte de démarchage, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours, à compter de la date de réception de la présente lettre de mission (Article L341-16 du CMF)

Durant cette période, vous aurez la liberté de renoncer purement et simplement à votre engagement en nous faisant parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception une lettre de renonciation suivant le modèle ci-après : « Je, soussigné, *Nom Prénom* déclare renoncer au contrat de prestation de service en matière de conseil en investissements financiers conclu le avec M représentant le Cabinet »
Date & Signature.

Si malgré les soins apportés à notre mission, un litige venait à opposer les parties à la présente, celles-ci s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable puis en second lieu d'informer la commission Arbitrage de la Chambre des Indépendants du Patrimoine (10 rue de la Pépinière 75008 Paris). Ce n'est qu'en cas d'échec de cet arrangement amiable que l'affaire serait alors portée devant les tribunaux compétents.

Le client reconnaît avoir reçu la fiche d'information CIF (Document d'Entrée en Relation) comprenant les informations techniques et légales sur le conseiller et son entreprise.

Le conseiller est tenu au respect du secret professionnel.

Parce que votre futur s'écrit aujourd'hui

« Conseiller en investissement financier »

Référencé sous le n°E001547 par l'Association Nationale des Conseils Financiers, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

« Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance »

Activité contrôlable par l'ACPR et Inscrit auprès de l'ORIAS sous le n° ORIAS 07026610-www.orias.fr

17, rue Duguesclin - 69006 LYON

Tel. : 04.72.69.51.90 - Fax. : 04.72.69.04.37

contact@traces-patrimoine.fr - www.traces-patrimoine.fr

Pagnet-Trillaud & Associés SAS au capital de 40 000 € - RCS Lyon n°493636344 - Siren n°493636344

Responsabilité Civile professionnelle et Garantie Financière souscrites auprès de MMA, pour un montant de 2 000 000€ sous le n°114.240.090



En vous remerciant de la confiance que vous voulez bien nous témoigner, nous vous prions d'agr er, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingu es.

En deux exemplaires

A _____, le

Signature du Conseil

Signature du Client

Parce que votre futur s' crit aujourd'hui

« Conseiller en investissement financier »

R f renc  sous le n E001547 par l'Association Nationale des Conseils Financiers, association agr ee par l'Autorit  des March s Financiers

« Interm diaire en Assurance, Banque et Finance »

Activit  contr lable par l'ACPR et Inscrit aupr s de l'ORIAS sous le n  ORIAS 07026610-www.orias.fr

17, rue Duguesclin - 69006 LYON

Tel. : 04.72.69.51.90 - Fax. : 04.72.69.04.37

contact@traces-patrimoine.fr - www.traces-patrimoine.fr

Pagnet-Trillaud & Associ s SAS au capital de 40 000   - RCS Lyon n 493636344 - Siren n 493636344

Responsabilit  Civile professionnelle et Garantie Financi re souscrites aupr s de MMA, pour un montant de 2 000 000  sous le n 114.240.090